

# OUPS / CHARTE

## Culture, art et squat

Nous, résidentes créatrices, résidents créateurs et artistes avons investi des locaux laissés vacants par leurs propriétaires depuis plusieurs décennies. Nous avons conscience d'agir en marge de la légalité et proposons des moyens pour améliorer cette situation.

En complémentarité d'initiatives visant à lutter contre la désertification du centre-ville de Saint-Brieuc, nous proposons une solution concrète, réaliste et immédiate pour participer à sa dynamisation et aider les propriétaires à faire vivre leurs locaux inutilisés. Cela grâce à :

- L'identification d'un bien immobilier central, vacant et donc inutile à la vie économique et culturelle de la ville
- L'occupation de ce bien et ainsi sa protection des dégâts irrémédiables causés par la vacuité.
- La transformation de cet immobilier en un lieu vivant, foisonnant et propice à l'expérimentation et au décloisonnement.

Pour répondre aux enjeux de la conjoncture locale et nationale actuelle (manque de lieux de création ouverts à la spontanéité sociale, culturelle et artistique, impossibilité des pouvoirs publics à répondre aux besoins des créateurs et créatrices, loyers inaccessibles pour les revenus modestes, absence d'ateliers à proposer aux artistes) nous décidons de mettre à disposition notre puissance créatrice et nos énergies au service de nos concitoyens et concitoyennes, en développant notre travail et en existant pleinement dans la cité.

Acteurs manifestes de la vie culturelle du territoire et reconnus tant par les institutions que par la presse et le public, les collectifs de citoyens représentent un vivier de talents et de compétences, une source de création hybride et singulière, une force d'animation sociale et culturelle fortement impliquée dans la vie d'un quartier, ainsi qu'une chance d'insertion pour des artistes encore non reconnus.e.s.

Même si notre action nous vaut des poursuites judiciaires, nous la considérons comme légitime, au regard du statut des lieux que nous occupons, et innovante en termes d'action créative et sociale.

Notre désir est de travailler à la mise en place d'accords contractuels qui permettraient, de façon négociée, l'utilisation légale des locaux inoccupés tout en s'engageant au respect d'une Charte d'action.

La Charte OUPS est un premier pas en ce sens et le gage de notre volonté à engager le dialogue et à inventer des solutions qui auraient l'avantage de ne léser aucune des parties en présence et d'être bénéfique à notre ville.

---

## **OUPS ! la Charte :**

Nous, résidentes créatrices, résidents créateurs et artistes de OUPS !, nous nous engageons à :

- **Ouvrir** de nouveaux chemins, afin de dynamiser notre territoire de proximité en y développant des actes créatifs avec les personnes qui y habitent et/ou y travaillent ;
- **Utiliser** nos compétences dans le but d'initier et d'accompagner des démarches sociales, artistiques et culturelles en privilégiant la notion de spontanéité créatrice comme vecteur de coopération et d'enrichissement culturel et social ;
- **Permettre** l'émergence d'un dialogue constructif sur les conditions de l'occupation des locaux laissés vacants dans le but d'élaborer ensemble un contrat de confiance qui soit satisfaisant pour toutes les parties ;
- **Servir** d'organisateur des synergies et de mise en réseau à l'échelle locale, nationale et internationale, dans une dynamique interculturelle et inclusive.

C'est dans un esprit constructif et positif que nous engageons cette démarche, mesurant son caractère novateur et fondateur d'une relation nouvelle à établir entre les occupants d'espaces, leurs propriétaires et les habitantes et habitants de la ville.

Notre ambition est que ces propositions inaugurent et développent de nouveaux types de relations dans lesquelles imagination et action culturelle seraient des valeurs fondatrices et essentielles des relations humaines.

Signé :

Les résidentes créatrices, les résidents créateurs et artistes de OUPS !